



CITROËN

SOGAME

100, route de Montereau - B.P. 548 - 77006 Melun cedex
Tél. : 01 64 83 51 80 - Fax : 01 64 39 10 26
E-mail : accueil@melun.citroen.fr - Site : http://www.reseau.citroen.fr/melun
Atelier Mécanique : Tél. : 01 64 83 51 80 - Fax : 01 64 39 82 59
Magasin Pièces Détachées : Tél. : 01 64 83 51 90 - Fax : 01 64 83 51 92

6, rue du Général Leclerc - 77170 Brire-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 94 - Fax : 01 64 05 73 99

E-mail : accueil@brie-comte-robot.citroen.fr
Atelier Mécanique : Tél. : 01 64 05 88 37 - Fax : 01 64 05 73 99

S.A.S.U. au capital de 250 000 €
Siren 385 406 335 - RCS Melun - N° TVA CEE : FR 66 385 406 335
Siret 385 406 335 00013 - Code NAF 4511 Z

CITROËN^{select}
VÉHICULES D'OCCASION

COLIN

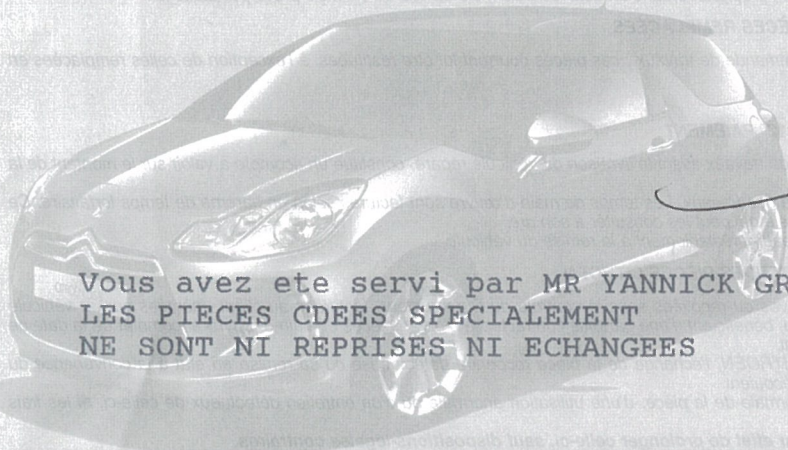
RUE DE JONCS

77950 MONTEREAU SUR LE JARD

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	RÉF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE 808032	10/04/2013 501744	41080333	Comptant		10/04/13
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° DE VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
				0	00
MODÈLE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGES

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	MONTANT	CT
0 00000515S2 POULIE	F 2,00	93,91	10,0	169,04	2
Total Pieces				169,04	



**Vous avez été servi par MR YANNICK GRELET
LES PIECES CDEES SPECIALEMENT
NE SONT NI REPRISES NI ECHANGEES**

EB 10.10.04 2013
[Signature]

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (Loi n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

TVA	HT	NET A PAYER
33,13	169,04	202,17
		EUR

C	41080333	CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
F	0808032	2	169,04	19,60	33,13
D	10/04/2013				
M	202,17				
R	10/04/2013				
E					

Contre-valeur en Francs 1326,15
AVEZ-VOUS PENSÉ À RÉGLER AVEC LA CARTE CITROËN - AMERICAN EXPRESS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes les ventes, fournitures et réparations sont payables au comptant, à nos bureaux, quel que soit le mode d'envoi ou de règlement. Il n'y a pas d'escompte pour un paiement comptant. Dans le cas où le délai de paiement figurant ci-dessus ne serait pas respecté, des pénalités seront réclamées par nos soins dont le montant correspondra au moins à 3 fois le taux d'intérêt légal appliqué à la somme due (Article 3-1 - Loi 92-1442). En cas de contestation